

## OFFRE D'EMPLOI

### TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT

**Statut :** Poste temporaire

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est à la recherche d'une personne pour occuper un poste temporaire de technicien en environnement

#### **Description sommaire :**

Sous l'autorité de la Directrice du service de l'urbanisme, l'employé agit dans le domaine de l'environnement et de la foresterie urbaine. Sans s'y limiter, le ou la titulaire est appelé(e) à effectuer les tâches suivantes :

#### Foresterie :

- Inspecte les arbres privés et publics, détermine leur condition et leur solidité;
- Traite les demandes d'intervention;
- Analyse les demandes d'abattage d'arbres et émet les certificats d'autorisation;
- Assure le suivi des replantations d'arbres de l'année précédente;
- Participe à la gestion de l'agrile du frêne;
- Participe aux programmes et activités de plantation et renaturalisation;

#### Environnement :

- Traite les requêtes de la Ligne verte
- Sensibilise et intervient auprès des citoyens en matière d'utilisation d'eau potable, du compostage, des matières résiduelles et des matières recyclables.
- Surveille le territoire pour assurer le respect de la réglementation d'urbanisme, d'environnement et de nuisances applicable;
- Participe à l'organisation d'activités d'éducation et de sensibilisation en matière d'environnement (ex : Jour de la Terre, Festival de la S.O.U.PE);
- Participe à la campagne contre l'herbe à poux;
- Reçoit et traite les plaintes relatives à ses secteurs d'activités, transige avec les propriétaires fautifs, délivre des constats d'infraction;
- Effectue toute autre tâche connexe relevant de ses compétences.

#### **Exigences de l'emploi:**

- Posséder un diplôme d'études collégiales ou universitaires dans une discipline appropriée (environnement, foresterie)
- Expérience d'un minimum de trois (3) ans dans le domaine municipal;
- Excellente connaissance de la législation en environnement;
- Très grande habileté à gérer efficacement le suivi des dossiers;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, capacité de travailler en équipe, sens des responsabilités, souci du maintien et de l'amélioration de la qualité de vie en milieu

urbain et régional, intérêt pour les problèmes de l'environnement, aptitudes à utiliser des instruments de mesure et de dessin;

- Avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit et de l'anglais parlé;
- Avoir une excellente communication verbale et écrite;
- Posséder un permis de conduire conforme et valide.

**Horaire:** 35 heures / semaine, du lundi au vendredi

**Taux horaire :** 24.60 \$ - 30.75 \$

Selon la convention collective présentement en vigueur

**Période d'affichage :** 13 janvier au 11 février 2022

**Semaines de travail :** 11 avril 2022 au 11 novembre 2022

Veillez soumettre votre candidature par écrit au plus tard le 11 février 2022, avant 16 h 30 au Service des Ressources humaines de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot par courriel à [ressourceshumaines@ndip.org](mailto:ressourceshumaines@ndip.org).